

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

19 mai 2021

L'administration municipale dispose de son Plan directeur de la transformation numérique 2021 – 2025

Le Conseil administratif a adopté ce jour son Plan directeur de la transformation numérique pour 2021 – 2025. Outil de pilotage, il dote l'administration municipale d'un cadre clair pour accélérer et améliorer ses prestations numériques au service du public. Il contribue en ce sens à la réalisation de la politique de transition numérique telle que définie dans le programme de législature. La Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) est en charge de sa mise en œuvre auprès et avec l'ensemble des services de la Ville.

Articulé autour de quatre portefeuilles de projets stratégiques assortis d'actions concrètes, le Plan directeur fixe un cap pour les cinq prochaines années en précisant la nouvelle gouvernance et le mode de financement de cette nouvelle stratégie :

- « **e-Genève** » pour mieux répondre aux attentes des Genevois-es et du public venant à Genève. Ce portefeuille vise à renforcer les services et prestations en ligne ou à développer de nouvelles prestations numériques ou innovations technologiques intelligentes.
- « **e-Administration** » pour mieux répondre aux besoins de l'administration municipale afin d'optimiser et rationaliser le travail des services de la Ville. Les projets de ce portefeuille visent à faciliter les processus internes et à développer leur dématérialisation.
- « **Collaboration numérique** » pour moderniser la place de travail et le déploiement d'équipements informatiques ou de logiciels à l'interne de l'administration. Ces projets favorisent la coopération, la mobilité, le télétravail et donc une efficacité et un bien-être accrus des collaborateurs et collaboratrices.
- « **Socle DSIC** » pour apporter le support nécessaire pour réaliser les projets menés au sein des autres trois portefeuilles. Il regroupe les actions qui modernisent les infrastructures informatiques et de télécommunication et renforcent la sécurité de l'information. La DSIC pilote également des projets d'adaptation de son organisation afin d'améliorer ses propres processus, et ainsi mieux répondre aux enjeux numériques et durables de l'administration.

Réussir la transformation numérique de son administration est un des défis majeurs de la législature pour inscrire Genève comme une « smart city » de référence, au bénéfice de la population, tout en contribuant aux enjeux environnementaux et énergétiques.

Contact

M. Thomas Royston, directeur de la DSIC
Département de la culture et de la transition numérique
022 418 55 65 - thomas.royston@ville-ge.ch